



2.3. Economie du littoral et de la mer

Eléments de contexte, chiffres clés et analyse AFOM

Avec 215 km de façade maritime, un environnement naturel exceptionnel avec la présence de 400 km² de lagunes littorales, la région Occitanie offre une diversité d'activités liées au littoral et à la mer qui contribuent largement à l'attractivité de son territoire.

Une récente étude sur le « poids de l'économie littorale et maritime et perspectives de croissance bleue en région Occitanie » a mis en lumière la présence de 31 000 établissements, entre 42 000 et 45 000 emplois, pour 7,4 à 8 milliards de chiffre d'affaires sur les 5 grands domaines de l'économie bleue à savoir :

- le nautisme ;
- la valorisation des ressources maritimes ;
- le transport et les activités portuaires ;
- le tourisme littoral, intimement lié à la préservation de l'environnement ;
- la gestion, recherche, innovation et ingénierie.

SÉLECTION DE CHIFFRES CLÉS

- > 49 ports de plaisance
- > 1^{er} port de plaisance d'Europe : Port Camargue
- > 4 ports de commerce intermodaux
- > 5 ports de pêche
- > 31 000 établissements
- > 45 000 emplois 8 Mds€ de CA

- > Une biodiversité remarquable :
 - . 40.000 ha de lagunes côtières et zones humides associées
 - . présence de canyons sous-marins
 - . 4700 km² d'aires marines protégées dont 1 parc naturel marin

- > Des activités traditionnelles de pêche et conchyliculture (10 % de la production conchylicole nationale avec 530 exploitations (Thau et Leucate) ; 1 écloserie piscicole parmi les leaders européens, ainsi que plus récemment la production de microalgues

- > 2 fermes pilotes d'éoliennes flottantes

- > Des opérateurs de renom en océanographie opérationnelle (Météo France, Mercator, SHOM Toulouse, CLS...)

- > Des organismes et des plateformes de recherche de premier plan (biodiversité, aquaculture, océanographie...) : 29 unités de recherche concernées, 904 emplois dans les laboratoires publics (dont 560 chercheurs et doctorants) : Ifremer, Université de Montpellier, Université de Perpignan via Domitia, CNRS, au travers des UMR MARBEC, ISEM, CRIOBE, Observatoire de Banyuls et LEGOS, ...)

En parallèle de cette SRI, d'autres démarches stratégiques structurantes doivent être mentionnées, sans pour autant être intégrées en tant que telles à la SRI.

Au niveau national : le contrat stratégique de filière des industriels de la mer 2018-2022 (qui appréhende notamment les volets nautisme et plaisance), ainsi que le contrat stratégique de la filière agroalimentaire signé en 2018 (qui appréhende notamment le volet bioressources marines), le Plan d'Action pour le Milieu marin (PAMM) et le Document Stratégique de Façade Méditerranée (orientations stratégiques approuvées en octobre 2019), ou encore la feuille de route des Pôles Mer Méditerranée et Bretagne (2019-2022).

Lancé en 2016, par l'État, la Caisse des dépôts et la Région, le **Plan Littoral 21** a, de son côté, pour objectifs la requalification de l'offre touristique, le développement des activités économiques et la préservation des richesses naturelles du littoral. Il permet le soutien, via des appels à projets, de projets structurants sur le littoral, portés par les collectivités et les acteurs des territoires.

Dans le cadre du **plan de relance régional**, voté le 16 juillet 2020, un volet nautisme et plaisance a été élaboré. Il vise notamment le déploiement en région :

- d'une offre nautique à la fois connectée et durable (green/smartship) donnant une reconnaissance nationale et internationale du territoire sur la thématique, favorisant l'implantation d'entreprises et chantiers en Région ;
- ainsi qu'une offre portuaire adaptée aux besoins des industriels de la filière et aux nouveaux usages (green/smart port) en réponse aux constats partagés dans l'étude « Stratégie de développement des ports de plaisance ».

Par ailleurs, un contrat régional de filière conchylicole est en cours de finalisation, afin d'accompagner la structuration de cette filière, de garantir son développement et son adaptation dans un environnement soumis à d'importantes pressions (pression urbaine : crise sanitaire, pression environnementale : norovirus, réchauffement climatique, pression foncière...).

Pour terminer, le projet Littoral + porté par la Région, lauréat de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » (PIA), se donne pour ambition de faire du littoral d'Occitanie un territoire résilient pour et avec les habitants : en anticipant mieux et en prévenant les perturbations, en associant l'ensemble des acteurs du territoire, ainsi qu'en apprenant et en innovant.

Tableau 3 - Analyse AFOM du DSI

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un écosystème économique, d'innovation et de recherche fourni et dynamique - La présence d'organismes et plateformes de recherche de 1er plan (biodiversité, aquaculture, océanographie ...) : plus de 500 chercheurs dans le domaine des ressources et écosystèmes, Ifremer, UMR Marbec, Observatoire de Banyuls, Legos... - De nombreuses infrastructures portuaires - Deux fermes pilotes d'éoliennes flottantes - Des opérateurs de renom en océanographie opérationnelle (Météo France, Mercator, CLS...) - Plusieurs pôles de compétitivité, notamment le Pôle Mer Méditerranée, Eau, Derbi (énergies marines), Aérospatiale Valley (données maritimes, matériaux, systèmes embarqués), - L'existence d'un Parlement de la Mer et du Plan Littoral 21 - La présence d'un campus des métiers et des qualifications du nautisme - Une attractivité reconnue - Un périmètre du DSI perçu comme pertinent et structurant - Des thématiques prioritaires traitées au sein du DSI perçues comme globalement pertinentes au regard des enjeux du domaine - Des acteurs chargés de l'animation (AD'OCC et Pôle Mer Méditerranée) perçus comme très compétents - Une animation qui a permis aux différents écosystèmes de mieux se connaître - Une action de la Région perçue comme efficaces dans son soutien aux projets - Des entreprises leaders dans différentes filières (aquaculture, nautisme, environnement...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Un écosystème composé essentiellement de petites structures - Le manque actuel d'observatoire transversal des secteurs du domaine, même si l'étude sur l'économie bleue a clarifié le domaine et les différents segments. - Un faible nombre d'entreprises impliquées avec une relative représentativité dans les travaux du DSI.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une SRI bien identifiée à l'échelle régionale - Le "nouveau" plan Littoral 21 - Une volonté politique régionale très affirmée sur les thématiques et projets de la mer et de Littoral + - Le Pacte Vert régional : la volonté de faire de l'économie bleue un point fort du développement de l'emploi en région... - Un SRADDET qui prescrit des volets littoraux dans les SCOT et notamment le déploiement d'une stratégie économie bleue au sein de ces derniers - Le CPER 2021-2027 avec un volet Littoral et Mer où l'économie bleue et la résilience littorale ont une place à part - Un nécessaire décloisonnement des DSI avec plus de travaux inter DSI propice à la création d'innovation et de valeur ajoutée - Les nouveaux usages portuaires - La présence d'un Parlement de la mer dont le rôle serait à préciser en cohérence avec la SRI - Des collaborations européennes de proximité (Pyrénées, Catalogne, Méditerranée) à identifier et à développer - La structuration d'une véritable filière de recyclage des matériaux issus notamment des bateaux de plaisance hors d'usage 	<ul style="list-style-type: none"> - Une absence à ce stade de développement de collaborations internationales - Un foncier littoral limité et peu accessible - La gestion du trait de côte et plus globalement les risques littoraux qui nécessitent de repenser à moyen et long terme l'aménagement du territoire - Un manque de visibilité de certaines thématiques prioritaires portées par le DSI dans la SRI (comme la restauration écologique)

Périmètre du DSI	<p>En lien avec l'étude économie bleue, les activités maritimes et littorales particulièrement présentes en Occitanie avec les chaînes de valeur associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nautisme & plaisance - valorisation des ressources marines: EMR, pêche et aquaculture (pisciculture, conchyliculture, biotechnologies bleues...) 	<ul style="list-style-type: none"> - transport et activités portuaires - tourisme des communes littorales - activités transverses de gestion, recherche, innovation et ingénierie : services pour l'optimisation des activités marines et littorales (collecte et exploitation des données, génie écologique...)
Enjeux du DSI pour la SRI 2021/2027	<ul style="list-style-type: none"> - Une nécessaire adaptation des activités maritimes et littorales aux transitions écologiques, énergétiques, numériques, humaines et au changement climatique. Objectif : des activités maritimes et littorales durables, performantes, résilientes, sûres et innovantes, créatrices d'emplois, de valeur ajoutée et d'attractivité pour le territoire - La définition d'un modèle « exportable » d'innovation et d'expérimentation en matière d'économie bleue et dans la gestion des transitions en œuvre. Objectifs : 	<ul style="list-style-type: none"> • renforcer et valoriser à l'extérieur les compétences présentes en région • intégrer les dynamiques de recherche nationales et internationales • améliorer la mobilisation par les acteurs occitans des financements nationaux et européens • développer de nouvelles solutions de gestion innovante du littoral en réponse aux transitions en œuvre grâce à la mise à disposition de territoires d'expérimentation pour les tester en conditions réelles et donc les valider - Une meilleure articulation avec les autres filières et DSI (aéronautiques, véhicules intelligents...)

Premiers éléments pour la feuille de route stratégique 2021/2027

Objectifs stratégiques	<p>Priorités (2021-23) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser l'émergence de bateaux « intelligents » et propres (plaisance, pêche, commerce, services, engins nautiques) plus sûrs, plus opérationnels et respectueux de l'environnement, tout au long de leur cycle de vie (smart & green ship) articulés avec les usages des ports - adapter les infrastructures et services pour des ports fluides, efficaces, attractifs, respectueux de l'environnement, générateurs de nouvelles ressources et bien intégrés à leur territoire (Smart & green port) et articulés aux nouvelles fonctionnalités des bateaux - accroître la valeur ajoutée et la résilience des activités maritimes et littorales (aménagement côtiers, numérique, EOF, mesures d'impacts environnementaux...) 	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'émergence de sujets innovants, le portage de projets et la mobilisation des financements nationaux et européens par les acteurs occitans <p>Non prioritaire (à ce stade) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire évoluer l'organisation et les outils de production pour des chantiers intelligents, bien positionnés sur leurs nouveaux marchés, et aux activités bien acceptées (smart yard) - identifier et mettre à disposition des territoires d'expérimentation (ex : navire de pêche du futur, écocité marine avec des aménagements éprouvés...) et des sites d'essais, en étant attentif à leur positionnement dans un contexte élargi
Lien avec les stratégies nationales et régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat stratégique de filière des industriels de la mer 2018-2022 (qui appréhende notamment les volets nautisme et plaisance) - Contrat stratégique de la filière agroalimentaire signé en 2018 (qui appréhende notamment le volet bioressources marines, le Plan d'Action pour le Milieu marin (PAMM), 	<p>la feuille de route des Pôles Mer (2019-2022), le SRDEII, Plan Littoral 21, les contrats de filières et le plan de relance (nautisme & mobilité intelligente et durable ; conchyliculture)</p> <p>- Stratégies régionales : SRDEII ; SRESRI ; Pacte Vert ; SRADDET...</p>
Connexions avec les autres DSI	<p>Un DSI en lien avec le numérique (par le biais du projet Littoral + notamment), les éco-matériaux (éco-conception, recyclage), l'eau (risques, traitement / production d'eau pour différents usages), l'énergie (production EMR), l'agroalimentaire (valorisation des bioressources marines), la mobilité intelligente (filières automobile, aéronautique) ainsi que le volet santé (valorisation des biotechs)</p>	
Premières pistes de spécialisation identifiées	<ul style="list-style-type: none"> - Éolien en mer flottant - Smart & green ship - Génie écologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Smart & green port - Bioressources & biotech marines